

COMMISSION ENERGIES

Projet #2 : Chaleur fatale de Taden

Compte-rendu de réunion **#3**

Le 14 mai 2019

Chaleur Fatale Usine D'incinération

Compte rendu de la rencontre entre Collectif Avaugour et CdD du 14/05/2019

Etaient présents :

Collectif Avaugour : Vincent Boaglio ; Olivier Foucras

Conseil de Développement : Bénédicte Roques , Thomas Casset , Jacques Allix

Dans un premier temps nous avons expliqué le sens de notre démarche .Le Conseil de Développement ne répond pas a une demande de Dinan Agglomération ; il s'est autosaisi de ce sujet dans le cadre du PCAET (Plan Climat Air Energie). L'utilisation de cette énergie perdue nous paraît un objectif prioritaire dans des conditions qui soient acceptables par tous les acteurs du territoire et en accord avec les objectifs de territoire durable définis par l'agglomération .

1°) Pourquoi avoir contesté le projet de serres pour tomates ?

- Absence totale de concertation (y compris après l'ouverture de la médiation)
- Projet incompatible avec les lieux retenus (zone humide)
- Projet présenté avec un label Bio , alors que ce label remet en cause ce type de culture (tomates en hiver , surfaces de serres pouvant atteindre 10ha).
- Projet incompatible avec un territoire durable et une menace pour les producteurs locaux

2°) Quelles sont, de votre point de vue les utilisations possibles ?

Le chauffage de serres n'est pas à rejeter mais en créant un outil collectif utilisable par les producteurs du territoire .

Par exemple : Production de plants pour maraîchage
Séchage de fourrage
Séchage de luzerne (Copédom à Domagné)
Séchage de bois
Séchage de grains (synergie avec Tryskalia)
Séchage de chanvre

Ces différentes activités permettent une utilisation tout au long de l'année et sont moins consommatrices de foncier .

3°) Divers

Le collectif Avaugour et la commission Pcaet du conseil de développement déplorent l'opacité qui entoure le Syndicat mixte des Pays de Rance et de la baie

et souhaitent plus de transparence et de concertation.

Qu'en est-il de la commission de suivi qui regroupe les élus, les services de l'état les salariés et associations environnementales ?

Il serait sans doute utile de la réactiver et de l'ouvrir à l'ensemble des personnes concernées .